



La feuille de route du CESE pour 2026-2027



Lors de la rentrée solennelle du CESE, Claire Thoury, Présidente de notre assemblée, a présenté le programme de travail précis pour l'année 2026-2027.

Un rendez-vous inédit

Pour cette nouvelle mandature, l'institution a profondément renouvelé sa méthode d'élaboration de son programme de travail. Pour la première fois, l'ensemble des organisations représentées au sein de l'Assemblée, syndicats de salariés et d'employeurs, associations, représentants du monde agricole, de l'économie sociale et solidaire ou encore des territoires, ont été directement associées à la définition des priorités du CESE. Réunies à l'initiative de la Présidente du CESE au début de l'été, leurs échanges ont permis de faire émerger les grandes préoccupations qui traversent aujourd'hui la société civile et qui structureront les travaux de la mandature.

« À l'approche d'une année électorale décisive, le CESE a souhaité partir des préoccupations concrètes exprimées par les organisations de la société civile pour construire un programme de travail ambitieux, qui nous permettra d'éclairer les grands choix collectifs et d'orchestrer un débat serein sur les sujets qui traversent la société française. » - Claire Thoury, présidente du CESE.

Cinq priorités pour répondre aux attentes des Français

Les travaux du CESE pour l'année 2026-2027 s'articuleront autour de cinq grandes priorités : vie digne, travail et compétences, souverainetés, environnement et crise climatique, cohésion et démocratie.

Garantir les conditions d'une vie digne

Le CESE consacrera une part importante de ses travaux aux conditions de préservation et d'adaptation du modèle social face à la situation budgétaire de la France. Ils viseront à répondre à la garantie d'un accès effectif aux droits fondamentaux, notamment en matière de santé, de logement, de services publics et de protection des personnes les plus vulnérables.

Redonner toute sa place au travail et aux compétences

Face aux profondes mutations du marché du travail, le CESE s'intéressera aux conditions d'une activité professionnelle source d'émancipation et de dignité. Les travaux porteront sur la qualité de l'emploi, les rémunérations, les violences au travail, l'entrée des jeunes dans la vie active, les compétences nécessaires aux transitions écologique et numérique, les perspectives offertes aux jeunes ultramarins ainsi que les enjeux liés à l'immigration économique et aux métiers en tension.

Renforcer les souverainetés économique, industrielle et technologique

Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques et les dépendances stratégiques, le CESE analysera les conditions de renforcement des souverainetés française et européenne. Plusieurs travaux seront consacrés aux matières premières stratégiques, à la souveraineté numérique, à l'électrification de la France et aux

enjeux énergétiques, à la transmission des entreprises, à l'autonomie financière européenne, à la recherche publique, à l'intelligence artificielle ou encore à l'évaluation des aides publiques.

Réussir une transition écologique juste

Le CESE poursuivra ses travaux sur l'adaptation de la France au changement climatique et la conciliation entre impératif écologique, cohésion sociale et compétitivité économique. Les travaux porteront notamment sur les conséquences économiques des canicules et des sécheresses, l'adaptation des territoires, la justice environnementale, le financement de la transition écologique, la fiscalité environnementale et la préservation de la biodiversité.

Renforcer la cohésion démocratique et territoriale

Enfin, le CESE poursuivra sa réflexion sur les conditions d'une démocratie plus inclusive et plus apaisée. L'institution se penchera sur les enjeux liés à la qualité de l'information, à la place des savoirs scientifiques dans le débat public, à la participation citoyenne, à l'accès à la justice, à l'avenir financier de la culture ou encore à l'aménagement du territoire et à l'attractivité des territoires ruraux et ultramarins

Le CESE travaillera notamment sur le sujet de l'infertilité à la suite d'une saisine de la Présidente de l'Assemblée nationale, et sur la démographie pour donner suite à une saisine du Premier ministre.